



COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion restreinte du lundi 07 septembre 2020
P.V. N° 01

Président : Patrice BOUREAU

Secrétaire de séance: Pierre HOLLECKER

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Jean Jacques BENHAMOU – Cyril BOUREAU – Raymond PERON

INFORMATIONS GENERALES

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES LOCAUX DU DISTRICT

A VOTRE ARRIVEE DANS LE HALL D'ENTREE VOUS DEVEZ REMPLIR UN FORMULAIRE DE PRESENCE

L'Assemblée Générale du District étant fixée au 19 septembre 2020 à PIERREFEU, le mandat de toutes les commissions est prolongé par le Comité Directeur du District jusqu'au 28 septembre 2020.

La commission adresse à MM. BEN ALLEL Abdelkader, Hicham, et toute la famille dont Mohamed, ancien arbitre jusqu'en 2009, ses plus sincères condoléances pour le décès de leur père et grand-père, survenu dans le courant du mois de juillet.

La Commission ayant appris le décès de la maman de El Hadj BELGACEM lui adresse, ainsi qu'à sa famille, ses plus sincères condoléances.

La CDA souhaite un prompt rétablissement à M. Didier PAGANO, suite à son hospitalisation, ainsi qu'à Virginie, épouse de son collègue José CAUDMONT et maman de Matéo et Lucas dans l'épreuve d'une affection espérée courte.



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

Le Règlement Intérieur 2020/2021 de la CDA est en ligne sur le site du District :

<https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2020/07/R%C3%A8glement-int%C3%A9rieur-CDA-saison-2020-2021.pdf>

Chaque arbitre est tenu de le télécharger et d'en prendre connaissance.

Tout échange de correspondance avec la CDA ou toute autre instance doit se faire en utilisant la messagerie officielle de la Ligue de Méditerranée. → <https://mail.google.com/a/lmedfoot.fr>

LES ARBITRES DOIVENT CONSULTER LEUR MESSAGERIE OFFICIELLE AU MOINS TOUS LES 2 JOURS.

Les arbitres doivent mettre à jour leurs indisponibilités permanentes pour toute la nouvelle saison et pour chaque jour de la semaine dans leur espace personnel MyFFF.

Les indisponibilités occasionnelles doivent être inscrite par l'arbitre **21 jours avant la date prévue**. Si l'indisponibilité survient **à partir de J-15**, un justificatif doit être envoyé à la CDA dans les 48h suivant le dépôt de l'indisponibilité sur MyFFF. **A partir de J-5** soit le lundi précédant le week-end le responsable des désignations doit être informé par téléphone et la confirmation accompagnée d'un justificatif doit être envoyée à la CDA dans les 48h suivants.

A noter qu'il est impossible d'inscrire une indisponibilité sur MyFFF si l'on est déjà désigné sur une rencontre

« VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE » Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne UNIQUEMENT la VIGILANCE ORANGE ou ROUGE pour « PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS ». VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H : Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France

APRES LE VENDREDI 17H : Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes. Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs »

RAPPEL : Aucun remboursement de frais de déplacement ne pourra être réclamé par un arbitre s'étant déplacé sans prendre connaissance de l'alerte Météo officielle.

Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du Statut de l'Arbitrage **avant** de procéder à une demande de licence avec un nouveau club.



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS

Tout **échange de correspondance avec la CDA** doit se faire en utilisant la messagerie officielle de la Ligue de Méditerranée et émaner du Président, du Secrétaire, du Trésorier, du Correspondant du club, du Référent arbitres ou du Référent Covid figurants dans la fiche club officielle. La CDA ne peut prendre en compte les mails personnels, ni ceux émanant d'un éducateur, dirigeant, joueur ou toute autre personne étrangère au bureau exécutif du club.

DEMANDES D'ARBITRES : Les demandes doivent parvenir 21 jours avant la date du match dont l'horaire doit être connu et au moyen du formulaire téléchargeable sur le site du District : <https://var.fff.fr/arbitrage/documents-generaux/>, **Les demandes d'arbitres ne peuvent pas être systématiquement satisfaites** par la section désignation du fait de ses obligations de couverture prioritaire de certaines catégories (**Seniors** : D1, D2, D3, Futsal. **Jeunes** : Criterium D1, U18 D1, U17 D1, U16 D1, U15 D1, U14 D1 ainsi que des matches classés « à risque » par le District) La section désignation doit également tenir compte des paramètres de désignations concernant chaque arbitre (catégorie, âge, capacités, limitation à 2 matchs par week-end pour tous les arbitres, disponibilités ...).

COMPTE-TENU DE CES CONTRAINTES, IL EST QUASIMENT IMPOSSIBLE DE MODIFIER LES PLANNINGS DANS LES 10 JOURS PRECEDANT UNE RENCONTRE.

Pour les mêmes raisons, les demandes d'arbitres sur toute la saison pour les seniors D4, les catégories Jeunes hors D1 et autres féminines seront enregistrées mais non systématiquement contentées car parfois irréalisables par manque d'arbitres.





CORRESPONDANCE

Toutes les correspondances usuelles avec la CDA sont lues et traitées directement par leur(s) destinataire(s) avec réponse au demandeur.

Ne figurent dans cette rubrique que les correspondances ayant un intérêt général de diffusion.

- Mr EL KHEMIRI informant la commission de l'arrêt de son activité arbitrale à l'issue de la présente saison.

SEANCE RESTREINTE (ouverte à tous les membres de la CDA)

C'est avec plaisir que la CDA a siégé en présence de Jean-Jacques BENHAMOU, Membre d'honneur de la CDA.

La réunion plénière d'octobre, se déroulera en visioconférence ou en mode mixte (présentiel et à distance), suivant l'évolution des consignes sanitaires.

Il est demandé à tous de vérifier le plus souvent possible sa messagerie officielle, seul lien permettant de suivre les modifications nombreuses et rapides intervenant dans cette période de reprise marquée par une recrudescence de l'épidémie Covid-19. La CDA met tout en œuvre pour s'adapter aux dispositions successives en songeant en premier lieu à la sécurité de tous.

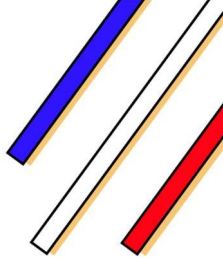
Ordre du jour

- **Point sur les licences arbitres** : (241 arbitres varois enregistrés, toutes catégories confondues)
 - o 217 licences enregistrées
 - o 197 dossier médicaux reçus
 - o 162 désignables
 - o 116 fiches de renseignements reçues

Rappel : au 30/06/20 une soixantaine d'arbitres étaient déjà désignables. Il est demandé depuis 2 ans, que les dossiers médicaux soient adressés avant le 30 juin et que les demandes de licences auprès des clubs soient faites à cette date.

Il n'y a que quelques rares problèmes de prise de rendez-vous et il est constaté que beaucoup de dossiers sont revenus complets avec les examens cardiologiques obligatoires joints.





Dans le cas de programmation d'examens cardiaques décalée, il est rappelé aux retardataires qu'ils doivent adresser le DM pages 1 à 3 complété par leur médecin traitant, qui en certifiant sa non contre-indication à la pratique de l'arbitrage, permet aux médecins de la commission médicale du District de délivrer une aptitude temporaire de début de saison si eux-même valident les données qui leurs sont soumises en ne décelant pas de problèmes particuliers dans les documents en leur possession. Les examens cardiaques complémentaires peuvent en ce cas être expédiés plus tard et jusqu'au 31/12/20. Il est précisé que cette possibilité exceptionnelle vu les circonstances particulières de la crise sanitaire actuelle concerne les rendez-vous déjà pris mais impossibles à rapprocher. La CDA appréciera différemment les cas d'arbitres retardataires n'ayant pas contacté de cardiologue suffisamment tôt durant l'intersaison.

- **Arbitres non renouvelés:** 22 arbitres dénombrés. Ils seront contactés par mail, ainsi que leur club de rattachement.
- **Fiches de renseignements :** Chaque arbitre a reçu pendant l'intersaison, dans sa boîte mail officielle, un lien lui permettant de remplir en ligne sa fiche de renseignements 20/21. **26 arbitres n'ont toujours pas donné suite.** La CDA leur laisse un ultime délai pour satisfaire à cette obligation avant de prendre des sanctions.
- **Indisponibilités :** Les indisponibilités permanentes connues sont à indiquer pour chaque jour de la semaine sur MyFFF. Rappel du principe général : les arbitres sont considérés comme disponibles du 01/07/20 au 30/06/21, sauf pour les heures, dates, jours qu'ils signalent dans leur espace MyFFF. (NB : les désignations sont en cours)
- **Reprise des cours de formation :** Pour les cours obligatoires des stagiaires, la CDA les proposera en visioconférence, le mercredi à 18 h. Une information sera transmise dès que possible aux personnes concernées.
- **A.G. de début de saison :** Suite à son annulation, réalisation en cours d'une vidéo de présentation de la saison, en particulier du Règlement Intérieur modifié (que chaque arbitre peut déjà consulter et doit télécharger). Diffusion dès que possible.
- **Modifications des Lois du Jeu :** Réalisation d'une vidéo en cours. Diffusion dès que possible.
- **Tests physiques :** Confirmation du report à une date ultérieure impossible à fixer actuellement.
- **Présentation portail bleu :** Nouvel outil de désignation, tutoriel diffusé aux personnes concernées.
- **Formation Initiale à l'Arbitrage :** La première session (en format de 4 journées consécutives) a eu lieu à **ROCBARON**, du lundi **24/08/2020** au jeudi **27/08/2020** suivi de l'examen le jeudi 27 en fin d'après-midi après le dernier cours suivant la volonté des participants.
Le nombre de candidats a été réduit par l'IR2F à 15 au lieu de 25 eut égard aux principes de distanciation physique. Tous les participants ont réussi à l'examen (13 varois, 1 du District des Alpes, 1 du District de Provence). La liste a été validée par l'IR2F et sera examinée par le CD du District lors de sa séance du mardi 08/09/2020. La liste des nouveaux stagiaires approuvés par le CD sera communiquée lors du PV n° 02 de la CDA du lundi 14/09/2020.





• **Procédure de traitement du courrier sur messagerie CDA :**

Création d'un dossier d'archivage pour les mails traités (avec le mail initial + la réponse)

• **Appels classement saison 2019/2020 :**

5 arbitres ont fait appel de leur classement, la Commission d'Appel a décidé de leur faire repasser un examen. La date en est fixée au mercredi 23/09/2020 à 18 h 30 sur la Plateforme internet de la CDA. Les convocations seront envoyées dans la semaine.

• **Info Assemblée Générale du District et composition de la CDA :**

Le mandat de l'actuelle CDA, comme toutes les commissions du District, a été prolongé jusqu'au 28/09/2020 en raison du report de l'Assemblée générale du District qui se tiendra à Pierrefeu le samedi 19/09/2020.

Deux candidatures nouvelles à la CDA : M. Dominique CARPENTIER et M. Habib DAAS.

• **RESULTATS DE L'EXAMEN DE LIGUE DU 23/09/2020**

o **Le Var est une nouvelle fois à l'honneur avec 100% de réussite :**

- 9 jeunes
- 1 féminine (major)
- 1 central senior
- 1 assistant senior (major)

Félicitations à tous nos candidats et à leurs formateurs !

Prochaine réunion restreinte le lundi 14 septembre 2020

Le Président : Patrice BOUREAU

Le Secrétaire de séance : Pierre HOLLECKER

